



# La LETTRE de l'élu

WWW.TRIFYL.FR

AUTOMNE 2024

**C**ette lettre, envoyée aux mairies et collectivités adhérentes à Trifyl, est destinée à tous les élus du territoire. Elle a pour vocation de faire le point sur un sujet technique et les actualités du moment en matière de gestion et de prévention des déchets. Pour obtenir plus d'informations, pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à nous contacter : [communication@trifyl.fr](mailto:communication@trifyl.fr)

## DOSSIER

### GRÂCE AU TRI, NOTRE POUBELLE DIMINUE ...

**L'**extension des consignes de tri à tous les emballages et la généralisation du tri des déchets de cuisine contribuent à réduire le poids de notre poubelle noire.

#### POUBELLE NOIRE : LA BAISSSE SE CONFIRME

D'un poids moyen de 197 kg par an et par habitant en 2023, notre poubelle noire s'orienterait cette année vers un poids moyen de 177 kg notamment grâce au développement des filières de valorisation qui permettent de trier davantage (100 % des emballages et papiers depuis 2023 et les déchets de cuisine depuis 2024).

#### TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS EN HAUSSE

C'est une bonne nouvelle pour le recyclage : l'extension des consignes à tous les emballages et papiers a permis de faciliter et d'améliorer le geste de tri des habitants (+ 9 kg/ an/hab depuis janvier 2023). Néanmoins, 25 % de notre poubelle noire est encore composé d'emballages et papiers. Afin d'accompagner au plus près les usagers vers le geste de tri, Trifyl continue d'agir, de sensibiliser et de communiquer sur le sujet.

#### COLLECTE DES BIODÉCHETS : UN BON DÉBUT

Six mois après le lancement du tri à la source des biodéchets, les résultats sont très encourageants. En moyenne, 8 kg de biodéchets ont été extraits de notre poubelle noire, dont 5 kg collectés dans des sacs orange. La marge de progrès reste néanmoins très importante car notre poubelle noire contient encore près de 23 % de biodéchets, soit environ 45 kg/an/habitant...



### GRÂCE À L'ÉTAT, LA FACTURE AUGMENTE !

**T**axe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), surtaxe, malus sur les collectes sélectives... les déchets deviennent une manne financière pour l'Etat et les filières REP.

#### SURTAXE TGAP

Si le coût de la TGAP pour 2025 était connu (65 €/tonne contre 18 € en 2020), la loi de finances pour 2024 a prévu un nouveau coût de massue pour les collectivités avec la création d'une surtaxe TGAP. Si son montant n'est pas pour l'heure déterminé (entre 5 à 10 €/tonne), celle-ci touchera tous les sites d'enfouissement, y compris les plus vertueux comme Trifyl. Le Syndicat se bat avec force contre cette disposition qui pénalise les territoires qui ont fait des choix ambitieux et préfère un rendement fiscal à des résultats environnementaux.

#### QUAND LE POLLUEUR N'EST PLUS LE PAYEUR

Dans le cadre du nouveau cahier des charges des filières REP (cf. encadré ci-contre), un malus devrait faire son apparition.

Il pénalisera les collectivités pour non atteinte des objectifs de collectes sélectives fixés par l'Etat aux fabricants et distributeurs des produits concernés.

Il s'agit d'un conflit d'intérêt majeur : les pollueurs pénaliseront les collectivités pour non atteinte des objectifs assignés aux entreprises. C'est aussi une baisse de recettes significative que Trifyl dénonce au nom de ses adhérents. ■

#### FILIÈRES REP : QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les filières à Responsabilités Élargies des Producteurs (REP) sont mises en place pour prendre en charge la fin de vie des produits mis sur le marché (éco-conception, collecte, traitement, recyclage...). Elles sont gérées par des éco-organismes pour le compte des fabricants et distributeurs.

## PRATIQUE

### TRI DES BIODÉCHETS : DES RÉPONSES POUR LES HABITANTS

**E**n 2023, les biodéchets représentaient 23 % du poids de notre poubelle noire. Si ce chiffre tend à baisser (- 8 kg par an et par habitant en 2024), le potentiel de valorisation des biodéchets reste très important. Pour collecter séparément leurs biodéchets en composteur ou en sacs orange, les habitants ont besoin d'être informés, rassurés et encouragés. Voici quelques éléments de réponse pour les accompagner dans cette nouvelle pratique.

#### C'est quoi les biodéchets ?

Composés exclusivement de matière organique, les biodéchets sont principalement des déchets de cuisine : restes de repas, produits alimentaires périmés sans emballage, épluchures, coquilles d'œuf, os, marc de café, sachets de thé...

#### Pourquoi faut-il les trier ?

Depuis 2020, la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire) impose une réduction importante de la poubelle noire et la valorisation d'un maximum de déchets ménagers. Dans ce contexte, le tri des biodéchets est devenu incontournable. Ils sont en effet très facilement valorisables et représentent un quart de la poubelle noire.



#### Composteur ou sac orange, c'est quoi la différence ?

Lorsqu'on a un jardin, les épluchures et restes alimentaires non carnés peuvent facilement être valorisés en composteur. Il suffit de respecter quelques règles de fonctionnement (équilibre déchets secs, déchets humides, brassage régulier, aération...). Au bout de six mois environ, les déchets de cuisine et végétaux deviennent du compost.

Le sac orange est proposé par la plupart des intercommunalités. Il peut être utilisé seul ou en complément

d'un composteur. Simple et pratique à utiliser, le sac orange accepte tous les déchets de cuisine sans distinction (déchets carnés, de poissons, de fruits de mer...). Une fois rempli, il doit être bien fermé (double nœud) puis déposé dans le bac noir (ou vert) à côté des autres sacs poubelle.



#### Le sac orange, ça coûte cher à la collectivité ?

Le choix de la collecte dans le même conteneur permet d'éviter une collecte spécifique, et limite donc coût de collecte pour les collectivités et le nombre de camions sur nos routes (coûteux et polluants). Trifyl a investi dans la création d'une nouvelle usine de tri/valorisation des déchets capable de séparer les sacs noirs des sacs orange par un système de tri optique.



#### Que deviennent les sacs orange après leur collecte ?

Grâce à la méthanisation, les biodéchets sont doublement valorisés : ils produisent du biogaz, avant de devenir du compost. Le gaz produit est injecté dans le réseau de gaz et le compost est utilisé par la filière agricole.

#### Pourquoi utilise-t-on des sacs en plastique pour trier les biodéchets ?

Les sacs biosourcés et biodégradables ne sont pas encore assez résistants pour subir la compaction en camion-benne et le déchargement dans l'usine. Néanmoins, Trifyl reste attentif aux évolutions techniques pour adopter une solution de sacs en bioplastique dès que cela sera possible.

#### Pourquoi les sacs orange ne sont pas plus grands ?

En déposant les biodéchets dans des sacs de faible contenance, on réduit les mauvaises odeurs. Le sac étant plein avant que celles-ci n'apparaissent. Par ailleurs, cette contenance limite l'introduction d'indésirables et participe au tri des sacs à l'entrée de l'usine.



#### À quoi servent les petits carrés noirs imprimés sur les sacs ?

Ces symboles, qui couvrent la quasi-totalité du sac, sont des Datamatrix. Ils permettent d'identifier la provenance des biodéchets. En effet, chaque collectivité en charge de la collecte dispose d'un datamatrix différent. Un comptage est réalisé afin d'appliquer une tarification avantageuse. En effet, le tarif appliqué par Trifyl sur le traitement des biodéchets est deux fois moins élevé que celui de la poubelle noire. ■



TH2030

## BLAÏA : L'USINE DE PRÉPARATION DU TOUT-VENANT OPÉRATIONNELLE

**A** Blaye-les-Mines, l'ancien centre de tri a été reconverti en usine de préparation du tout-venant des déchèteries. Intégrant un process moderne et adapté, ce nouvel équipement a été mis en service il y a quelques semaines.

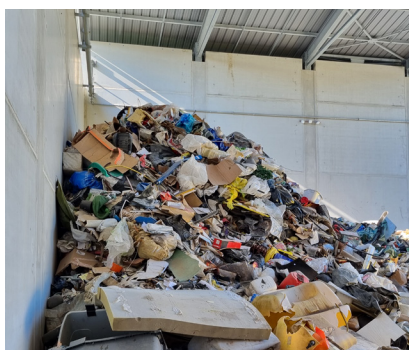
Troisième et dernier équipement majeur du projet Trifyl Horizon 2030, Blaïa fonctionne en complète synergie avec l'ensemble des autres installations de Trifyl. Cette usine de tri et de préparation est entièrement dédiée au tout-venant issu des déchèteries et habituellement enfoui.

### OBJECTIF : VALORISER LE MAXIMUM DE TOUT-VENANT

Le tout-venant est réceptionné dans un hall, où un pré-tri est effectué à l'aide d'une pelle mécanique. Le tout-venant est ensuite broyé-décheté puis introduit dans un process intégrant plusieurs dispositifs de tri (séparateur des éléments longs, tri des éléments ferreux, crible vibrant, séparateur aérodynamique et tables de tri manuel). Les métaux non-ferreux, plâtre, DEEE ou refus (matériaux polluants) sont dirigés vers des alvéoles de stockage puis vers leur filière de valorisation/traitement. Le tout-venant restant

devient du pré-CSR (Combustible Solide de Récupération). Ce dernier est acheminé à l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil pour être valorisé en combustible propre à la consommation de chaudières industrielles locales.

Le site Trifyl de Blaye-les-Mines, qui compte également une déchèterie, une plateforme de compostage et un service administratif, emploie aujourd'hui 25 agents. ■



1. Hall de déchargement du tout-venant



2. Process de tri automatisé



3. Alvéoles de stockage des recyclables



4. Salle de tri manuel



5. Hall de stockage du pré-CSR

## Trifyl montré en exemple au congrès international des déchets

En septembre, Trifyl a participé à cet événement qui s'est tenu en Afrique du Sud ; l'occasion de faire rayonner notre territoire et ses choix audacieux en matière de gestion des déchets.



Le Congrès de l'ISWA (International Solid Waste Association) est un rendez-vous important dans le domaine de la gestion des déchets, attirant près de 1500 participants de plus de 100 pays.

Pour la première fois, le syndicat Trifyl a été sollicité pour partager son expérience via le Partenariat Français des Déchets. David Cucullières, Vice-Président de Trifyl et Camille Demazure, délégué à la stratégie, au développement et à l'optimisation y ont présenté le nouveau modèle industriel adopté par Trifyl pour valoriser 83 % des déchets ménagers du territoire. Ils ont également participé à une table ronde sur le financement du traitement des déchets par les filières à responsabilité élargie des producteurs.

Le modèle Trifyl a été présenté auprès des représentants nationaux de nombreux pays aujourd'hui à la recherche de solutions pour traiter et valoriser les déchets des ménages.

## SENSIBILISATION

### ENCOURAGER ET ACCOMPAGNER L'HABITANT DANS SON GESTE DE TRI

**D**epuis sa création, Trifyl attache une grande importance à la pédagogie. Chaque année, le syndicat multiplie les partenariats locaux, les interventions sur le terrain et les visites d'équipements pour informer et sensibiliser tous les publics, notamment les plus jeunes.

Pour mener à bien ces missions, Trifyl dispose d'une équipe de trois agents réunis au sein du Pôle Pédagogie. Toute l'année, ils renseignent, accueillent et rencontrent des publics très variés : scolaires, élus, associations, entreprises, particuliers...

Abordant des sujets aussi divers que la réduction, le tri, la valorisation ou la réglementation, ce service de terrain anime des stands sur les événements locaux, organise des visites des installations de Trifyl et propose des ateliers thématiques dans les milieux professionnels et associatifs.



En 2023, le Pôle Pédagogie a sensibilisé plus de 8000 personnes

#### PARTENARIATS

« Aujourd'hui, Trifyl souhaite amplifier et diversifier ses actions de sensibilisation en s'associant avec des acteurs du territoire, comme les fédérations sportives, les organisateurs d'événements ou les acteurs de l'économie sociale et solidaire » explique Daniel Vialelle, Président de Trifyl. Aussi, plusieurs partenariats ont déjà été engagés, notamment avec le CPIE des Pays Tarnais, le réseau de recycleries Reviscol, le CDOS (Comité départemental olympique et sportif), le Comité du Tarn de Rugby et plus récemment, le District du Tarn de Football. Ces collaborations prennent plusieurs formes : prêt d'outils ou d'équipements pédagogiques,

sensibilisation-formation des équipes de bénévoles sur les consignes de tri, conseil et accompagnement pour la mise en place de bonnes pratiques...

#### VISITES

Trois équipements de Trifyl sont ouverts à la visite : l'usine de tri/valorisation des déchets à Labessière-Candeil et le centre de tri à Labruguière. Ces visites sont ouvertes aux collectivités, entreprises, associations, groupes de particuliers et scolaires (à partir de 7 ans).

Il est conseillé de réserver au moins un mois avant la date de visite souhaitée. Un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet Trifyl, rubrique contact : [trifyl.fr/contact](http://trifyl.fr/contact)



**PORTES OUVERTES** au centre de tri *Brugeria*  
269 route des Enguillès 81290 Labruguière  
**SAMEDI 16 NOVEMBRE (10h-12h30 et 14h-16h30)**  
Sans inscription préalable



TRIFYL - Syndicat Mixte Départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés  
Pôle des Énergies Renouvelables - 3316, route de Sieurac - 81 300 LABESSIÈRE-CANDEIL  
Tél : 05 63 81 23 00 - Courriel : [communication@trifyl.fr](mailto:communication@trifyl.fr)

Direction de la publication : Daniel Vialelle / Rédaction : Trifyl / Illustrations : Photothèque Trifyl / Istock  
N° ISSN : 2267 - 988X - Édition Automne 2024 - Tirage : 500 exemplaires  
Imprimerie Maraval - Imprim'vert® - PEFC™ - Papier cyclus print 100% recyclé - 130 g

+ d'infos sur [www.trifyl.fr](http://www.trifyl.fr)